

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE THIERACHE-D'AUMAIE**

**ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

CADRAGE GENERAL

*Evolution de la population
du parc de logements
et de la population active*

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION	3
1.1 Evolution démographique.....	3
1.2 Evolution démographique des communes (population totale).....	4
1.3 Evolution comparée de la démographie de la Communauté de Communes avec celles du canton, et du département	4
1.4 Analyse de l'évolution.....	5
1.5 La structure par âge en 2006	5
1.6 Les Ménages en 2006.....	6
Synthèse	9
2. DONNEES GENERALES SUR LE LOGEMENT	10
2.1 Les mutations du parc de logements	10
2.1.1. Evolution en nombre entre 1982 et 2006	10
2.1.2. Rythme de constructions des logements.....	11
2.1.3. Taux d'occupation.....	11
2.1.4. Typologie des logements (2006)	12
2.1.5. Ancienneté du parc de résidences principales (2006)	12
2.1.6. Confort des résidences principales (1999 ET 2006)	13
2.1.7. Statut d'occupation des résidences principales (2006)	13
2.1.8. Le parc de logement social.....	14
3. MECANISMES DE CONSOMMATION DU PARC ENTRE 1982 ET 1999.....	16
3.1 Le phénomène de renouvellement.....	16
3.2 Le phénomène de desserrement	17
3.3 Variation des logements vacants	17
3.4 Variation des résidences secondaires	18
4. BESOINS EN LOGEMENTS D'ICI 2025 POUR ASSURER LE MAINTIEN DE LA POPULATION	20
4.1 Poursuite du phénomène de renouvellement	20
4.2 La poursuite du phénomène de desserrement entre 1999 et 2025.....	20
4.3 Résidences secondaires	20
4.4 Logements vacants	20
4.5 Hypothèses.....	20
4.6 Récapitulatif.....	21
5. DONNEES ECONOMIQUES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION.....	23
5.1 Le taux d'activité.....	23
5.2 Population active ayant un emploi	24
5.3 Chômage et taux de chômage	24
5.4 Statut et qualification professionnelle des actifs population active de 15 ans et plus selon les catégories socio professionnelle	25
5.5 Taux d'emploi	26
5.6 Les migrations alternantes	26
5.7 Les déplacements domicile-travail en 1999 Les déplacements domicile-travail en 2006	27
5.8 Lieux de travail des actifs de la Communauté de Communes en 2006.....	28

1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

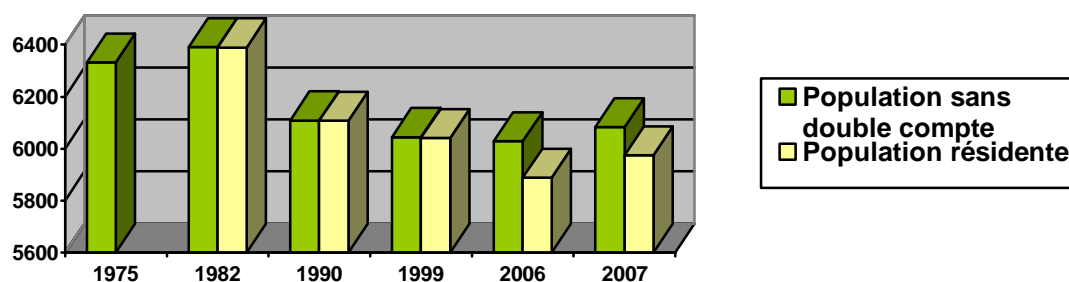
L'analyse démographique de la Communauté de Communes de Thiérache-d'Aumale est essentiellement fondée sur les recensements de 1982, 1990, 1999 et 2007 (sources fournies par l'INSEE).

Certaines informations peuvent apparaître incohérentes ; les variations sont dues à l'utilisation de documents disponibles dont la précision est variable. Une distinction doit en particulier être faite entre les sources exhaustives ou les sondages, les données issues des cahiers de recensement, ou celles venant des CD-Rom « Communes Profils ».

1.1 Evolution démographique

En 1999, la Communauté de Communes de Thiérache-d'Aumale comptait 6 044 habitants (population sans double compte) et une superficie de 101.8 Km², pour une densité est de 59.8 habitants au Km². En 2006, on estime à partir des recensements complémentaires que la population intercommunale est de 6 028 habitants (population sans double compte). En 2007, on estime à partir des recensements complémentaires que la population intercommunale est de 6 083 habitants (population sans double compte).

	Population sans double compte		Population résidente	
1975	6 331		nc	
1975-1982	+60	+0.94 %		
1982	6 391		6 389	
1982-1990	- 282	- 4.41 %	-282	4.41 %
1990	6 109		6 107	
1990-1999	- 65	- 1.06 %	-66	- 1.08 %
1999	6 044		6 041	
1999/2006	-16	-0.26 %	-153	-2.53 %
2006	6 028		5 888	
200/2007	+55	+0.90 %	+86	+0.64 %
2007	6 083		5 974	



Cette population a connu une légère augmentation entre 1975 et 1982, passant de 6 331 habitants à 6 391 habitants en 1982, soit une augmentation de 60 habitants.

*** Rappel : les définitions INSEE de population :**

La population sans double compte correspond à la population totale, sans :

- les militaires et les élèves internes vivant dans un établissement de la commune, ayant leur résidence personnelle dans une autre commune,
- les personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune, mais recensées dans une autre commune,
- les personnes vivant dans une collectivité d'une autre commune, et ayant déclaré avoir leur résidence personnelle dans la commune,
- les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, logés hors internats et collectivités, recensés dans une autre commune et ayant déclaré avoir une autre résidence personnelle dans la commune.

La population résidente : population des résidences principales (ou encore celle des ménages).

Entre 1982 et 1990, la population enregistre une baisse très importante – 282 habitants soit près de 4.5% de la population de 1982.

Entre 1990 et 1999, la baisse de la population continue, la Communauté de Communes perd 65 habitants, ce qui représente 1.06% de la population de 1990.

Entre 1999 et 2006 la population de la Communauté de Communes continue de baisser passant de 6 044 habitants en 1999 à 6028 habitants en 2006 soit une perte de 0.26%. Cependant c'est durant cette période que la baisse de population est la moins importante des quinze dernières années. Sur la période 2006/2007 les résultats sont positifs puisque la population enregistre une augmentation de 55 habitants.

Malgré cette légère augmentation, depuis 1982 la Communauté de Communes a perdu un peu plus de 300 habitants.

1.2 Evolution démographique des communes (population totale).

Communes	1975	1982	1990	1999	2006	2007
Etreux	1655	1839	1754	1669	1642	1636
Hannapes	359	351	272	278	259	269
Grougis	361	340	320	348	364	366
Molain	162	168	156	151	152	154
Mennevret	703	649	656	653	664	674
Oisy	502	505	473	417	411	428
Ribeauville	113	100	86	73	82	83
Saint-Martin-Rivière	151	129	108	119	118	118
La Vallée-Mulâtre	182	148	148	144	142	143
Vénérolles	278	268	260	265	233	232
Vaux-Andigny	854	847	833	903	967	975
Wassigny	1 011	1 047	1 043	1 024	995	1006
TOTAL	6 331	6 391	6 109	6 044	6 028	6 083

- Communes enregistrant une diminution de population - Communes stables ou enregistrant une augmentation

1.3 Evolution comparée de la démographie de la Communauté de Communes avec celles du canton, et du département

La comparaison suivante permet de mieux apprécier la nature et les caractéristiques démographiques de la Communauté de communes :

	1975	Tx de variation annuel 75-82	1982	Tx de variation Annuel 82-90	1990	Tx de Variation annuel 90-99	1999	Tx de variation annuel 99-06	2006
CCTA	6 331	+0.94	6 391	- 4.41	6 109	- 1.06	6 044	- 0.26	6 028
Canton de Wassigny	7 003	+0.042	7 005	- 3.74	6 743	- 0.52	6 708	+0.10	6 715
Département de l'Aisne	533862	+0.02	533970	+0.61	537259	- 0.30	535313	+0.30	537059

Pour toutes les entités, Communauté de Communes, canton et département, il faut distinguer quatre périodes :

- la première entre 1975 et 1982,
- la seconde entre 1982 et 1990,
- la troisième période 1990 et 1999
- la quatrième période 1999 et 2006.

La première période correspond pour les trois entités à une période de croissance démographique, près de 1% pour la communauté de communes. La croissance pour le canton et le département est plus modeste avec respectivement +0.042% et +0.02 %.

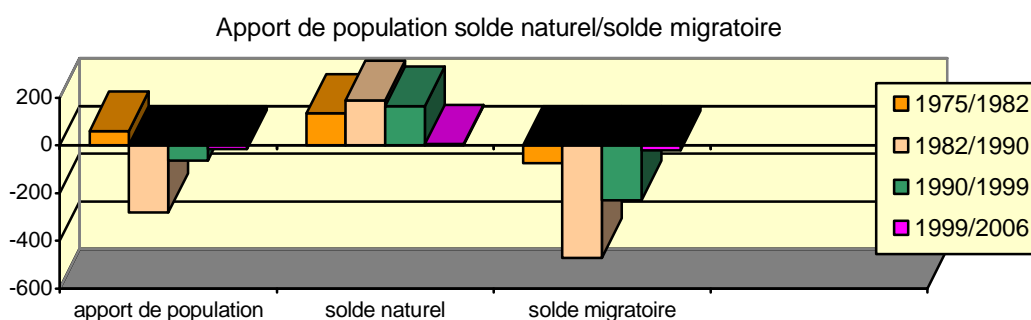
Entre 1982 et 1990 deux entités enregistrent une baisse de leur population, pour la Communauté de communes et le canton cette baisse est très marquée : - 4.41% pour la Communauté de Communes et - 3.74 % pour le canton de Wassigny. Le département enregistre une légère augmentation (+ 0.61 %)

Entre 1990 et 1999 ce sont les trois entités qui enregistrent une baisse de leur population. Cette perte d'habitants est moins importante que celle enregistrée sur la période précédente : - 1.06% pour la Communauté de Communes, - 0.52 % pour le canton de Wassigny. Sur cette période le département perd 1946 habitants. Cette période confirme la perte de population qui a débuté à partir de 1982.

Sur la dernière période, pour le canton et le département les chiffres sont encourageants (+ 0.10% pour le canton et + 0.30 % pour le département). La Communauté de Communes continue de perdre des habitants, mais cette perte est bien moins importante (- 0.26%) que sur les périodes précédentes.

1.4 Analyse de l'évolution

	Pop. sans double compte	Tx de variation annuel (T.V.A.)	Solde naturel (S.N.)	T.V.A. du au S.N.	Solde migratoire (S.M.)	T.V.A. du au S.M.
1975	6 331					
1975/1982	+60	+ 0.10 %	+134	+0.30 %	- 74	- 0.20 %
1982	6 391					
1982/1990	- 282	- 0.40 %	+ 189	+ 2.95 %	- 471	- 7.36 %
1990	6 109					
1990/1999	- 65	- 0.10 %	+ 165	+ 1.63 %	- 230	+ 0.21 %
1999	6 044					
1999/2006	-16	- 0.03 %	+ 5	+ 0.08 %	- 21	- 0.34
2006	6 028					



Le solde naturel est toujours positif sur l'ensemble des périodes. La Communauté de Communes connaît une croissance de 1975 à 1982 grâce à un solde naturel positif.

Malgré ce solde naturel toujours positif, depuis 1975 la Communauté de Communes voit sa population diminuer. C'est le solde migratoire constamment négatif qui a conduit à cette baisse importante de la population.

La période 1982/1990 est très caractéristique, en effet c'est durant cette période que le solde naturel est largement positif (+189) et que le solde migratoire enregistre la plus forte diminution (- 471).

Sur la dernière période la faiblesse du solde naturel (+5 habitants) n'a pas permis un gain d'habitant. Néanmoins la perte de population est nettement inférieure aux périodes précédentes (- 16 habitants).

1.5 La structure par âge en 2006

	0 à 19 ans		20 à 39 ans		40 à 59 ans		60 ans et +	
1982	1999	31.27 %	1928	30.16 %	1335	20.88 %	1129	17.66 %
1990	1839	30.10 %	1822	29.82 %	1249	20.44 %	1199	19.62 %
1999	1672	27.66 %	1566	25.90 %	1518	25.11 %	1288	21.31 %
2006	1589	26.35 %	1466	24.30 %	1726	28.61 %	1250	20.72 %

* Le tableau INSEE 2006 est erroné totale 6031 habitants au lieu de 6028 habitants

Pour l'analyse des tranches d'âge, il faut souligner que la tranche des 0 à 19 ans est en constante diminution depuis 1982, passant de 31.27 % en 1982 à 26.35 % en 2006, soit une diminution de 4.92 % en 24 ans.

La tranche d'âge 20 à 39 ans diminue fortement depuis 1982 (-5.86 %).

La tranche d'âge 40 à 59 ans est passée de 20.88 % à 28.61 % entre 1982 et 2006, soit une augmentation de +7.73%, ce qui apparaît comme un premier signe de vieillissement de la population. Ce vieillissement n'est cependant pas confirmé par l'évolution de la tranche d'âge 60 ans et plus, qui tend à diminuer entre 1999 et 2006.

En conclusion, la population de la Communauté de Communes est caractérisée par une baisse de la population de 0 et 19 ans, une baisse des 20 à 39, une augmentation des 40 à 59 ans, et une petite diminution des plus de 60 ans, ce qui laisse supposer un léger vieillissement de la population.

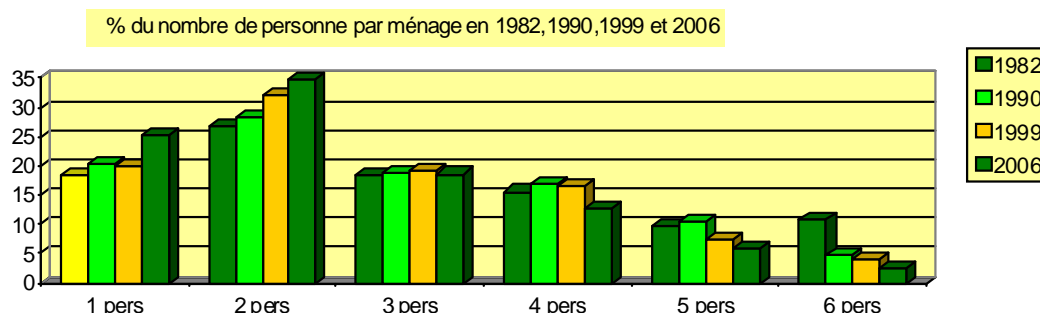
Indice de Jeunesse	1982	1990	1999	2006
CCTA	1.92	1.53	1.29	1.27
Aisne	1.78	1.49	1.27	1.25
France	nc	1,3	1,15	nc

L'examen de l'indice de jeunesse (population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans) indique clairement le vieillissement de la population.

Sur la Communauté de Communes l'indice de jeunesse n'a cessé de diminuer depuis 1982. Il faut souligner qu'il est toujours très légèrement supérieur à l'indice de jeunesse de l'Aisne et à l'indice national.

1.6 Les Ménages¹ en 2006

	NB DE MENAGES	NB DE MEN DE 1 PERS	%	NB DE MEN DE 2 PERS	%	NB DE MEN DE 3 PERS	%	NB DE MEN DE 4 PERS	%	NB DE MEN DE 5 PERS	%	NB DE MEN DE 6 PERS	%
1982	1 942	357	18.4	522	26.9	359	18.5	303	15.6	187	9.6	214	11.0
1982/1990	+17	+41		+35		+13		+31		+17		- 120	
1990	1959	398	20.3	557	28.4	372	19.0	334	17.0	204	10.4	94	4.8
1990/1999	+76	+12		+100		+18		+5		- 49		- 10	
1999	2035	410	20.1	657	32.3	390	19.2	339	16.7	155	7.6	84	4.1
1999/2006	+386	+189		+166		+54		- 36		- 15		- 20	
2006	2 373	599	25.2	823	34.7	444	18.7	303	12.8	140	5.9	64	2.7



Entre 1982 à 2006, le nombre des ménages a continuellement augmenté (+431), atteignant 2 373 ménages en 2006.

Les ménages d'une personne et de deux personnes ont sensiblement augmenté depuis 1982 passant respectivement de 18.4 % à 25.2 % et de 26.9 % à 34.7 % en 2006.

¹ Un ménage correspond à l'ensemble des personnes vivant dans un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une personne.

Les ménages de trois personnes augmentent régulièrement en nombre passant de 359 ménages en 1982 à 444 ménages. Quant aux pourcentages des ménages ils restent relativement stables.

Les ménages de 4 personnes ont progressé faiblement entre 1982 et 1990, soit + 1.4 %. Depuis, ils diminuent régulièrement pour ne représenter que 12.8 % des ménages.

Le nombre de ménages de 5 personnes avait augmenté entre 1982 et 1990 passant 9.6 % à 10.4 %. Depuis 1990, ils ont diminué de 4.5%.

Pour les ménages de 6 personnes et plus, on constate une forte diminution depuis 1982, passant de 214 ménages en 1982 soit 11.0% des ménages à 64 ménages soit 2.7% des ménages en 2006.

Cette situation résulte d'un éclatement des structures familiales traditionnelles (divorces, séparations...), du vieillissement de la population, de l'augmentation du nombre de célibataires... Cette tendance s'observe aussi au niveau national. La Communauté de Communes connaît un phénomène de décohabitation.

1.7 Migrations intercensitaires

La fixité de la population s'évalue en mesurant le nombre d'habitants restés dans la même commune et dans le même logement entre deux recensements.

Elle traduit :

- le degré d'attachement des habitants à leur ville et à leur logement ;
- l'adéquation du parc de logements avec les besoins des habitants qui évoluent notamment en fonction :
 - ✓ du nombre de logements sur le marché ;
 - ✓ de la fluctuation des prix de vente et de location ;
 - ✓ des types de logements disponibles, adaptés ou non à la transformation des familles (jeunes quittant le foyer familial, naissances...).

	1990		1999		2006	
	% d'habitants résidant déjà en 1982		% d'habitants résidant déjà en 1990		% d'habitants résidant déjà en 2001	
	dans le même logement	dans la même commune	dans le même logement	dans la même commune	dans le même logement	dans la même commune
Communauté de Communes	56.04 %	74.3 %	61.06 %	72.88 %	71.90 %	80.00 %
Aisne	NC	NC	52.64 %	65.34 %	NC	94.50 %

En 1990 74.3 % de la population de 1982 habitaient toujours la commune et 74.30 % dans le même logement.

En 1999 72.88 % de la population de 1990 habitaient la même commune et 61.06 % dans le même logement.

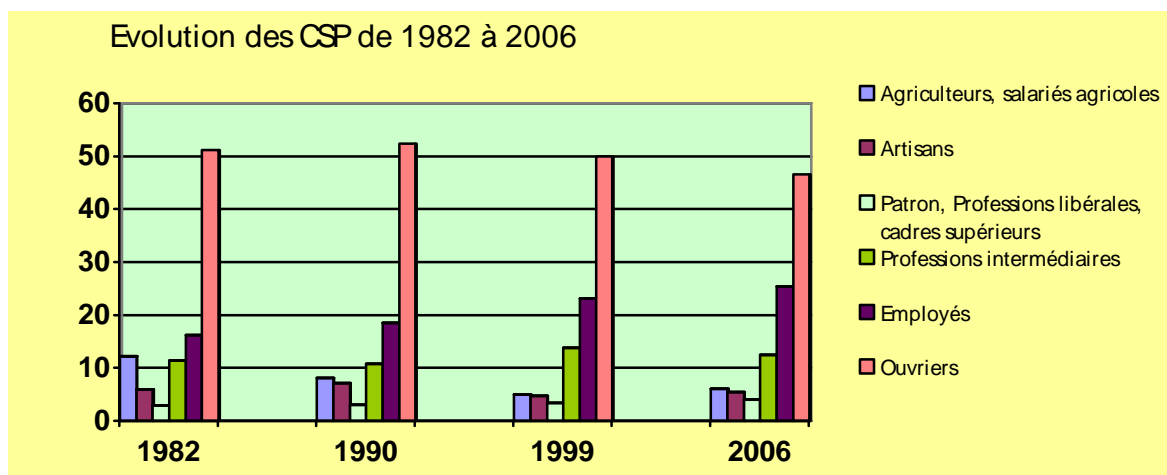
En 2006 80.00 % de la population de 2001 habitaient la même commune et 71.90 % dans le même logement. Ces chiffres soulignent une grande stabilité de la population sur une longue période.

Deux facteurs contribuent à cette stabilité un nombre important de propriétaire et le vieillissement de la population.

1.8 Les caractéristiques sociales (Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle 2006). Sur la base de 2440 actifs en 1999 et 2402 actifs en 2006.

Catégories Socioprofessionnelles	1982	1990	1999	1999	2006	2006
	En %	En %	En Nb	En %	En Nb	En %
Agriculteurs salariés agricoles	12.20	8.09	120	4.91	144	5.99
Artisans	5.90	7.08	116	4.75	132	5.49
Patrons d'industrie et du commerce Professions libérales, cadres supérieurs	2.90	3.03	84	3.44	96	3.99
Profession intermédiaires	11.42	10.79	336	13.77	300	12.48
Employés	16.27	18.54	564	23.11	610	25.39
Ouvriers	51.17	52.44	1220	50.00	1120	46.62
Total	100	100	2440	100	2402	100

- Evolution des catégories socioprofessionnelles de 1982 à 2006



En 1999 au sein de la population active les patrons de l'industrie et des commerces, les professions libérales et les cadres supérieurs représentent 3.44 % de la population active. Les employés et les ouvriers forment le groupe le plus important : ils représentent plus de 75% de la population active. La part des ouvriers représente plus de 51 % de la population active jusqu'en 1999. En 2006 cette part passe largement sous le seuil des 50%.

- La nationalité (population totale par sexe, âge, type d'activité et situation quant à l'immigration 2006)

	1982		1990		1999		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Communauté de Communes	102	1.60	85	1.39	54	0.90	96	1.59
Aisne	20 004	3.08	18 703	3.50	13 340	2.60	19 291	3.59
France					3 263 186	5.60	5 137 416	8.13

Pour toutes les périodes, la part de la population étrangère dans la population totale de la CCTA est inférieure aux pourcentages du département de l'Aisne. La communauté de communes a connu une diminution de la population étrangère entre 1982 et 1999. En 2006 la part de la population étrangère augmente légèrement passant de 0.90% à 1.59%, soit une augmentation de 0.69%

En 1999, la part des étrangers sur la communauté de commune était de 0.90 %, et de 2.60 % dans le département. Ces taux sont inférieurs à celui de la France (5,60 %).

En 2006, les trois entités enregistrent une augmentation de la population étrangère. la CCTA passe de 0.90% à 1.59%, le département de l'Aisne de 2.60% à 3.59% et la France de 5.60% à 8.13%.

SYNTHESE

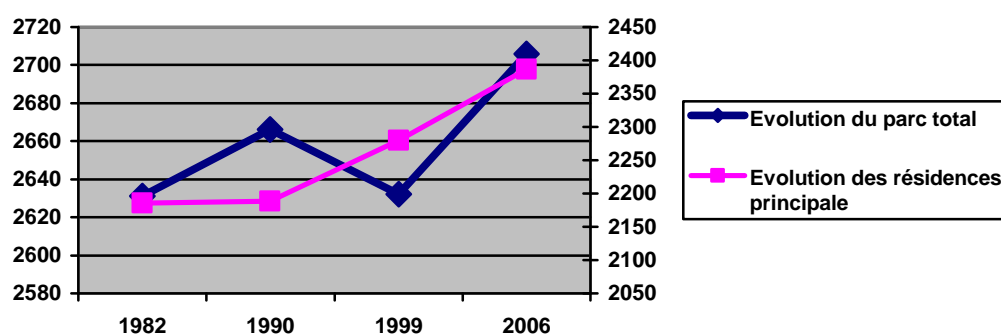
- La Communauté de Communes connaît une diminution importante de sa population depuis 1982, avec une très forte baisse entre 1982 et 1990 (- 282 habitants, près de 4.5%) de la population.
- La perte de population tend à diminuer depuis 1990 (-65 habitants) et (-16 habitants) en 2006.
- En 2007 la tendance s'inverse la Communauté de Communes gagne des habitants (+55), ce qui confirme la tendance engagée entre 1999 et 2006.
- Les deux communes les plus importantes ont été touchées par cette baisse de population : -197 habitants pour Etreux entre 1999 et 2006 et -52 habitants pour Wassigny entre 1999 et 2006.
- En 2007 la commune d'Etreux continue de perdre des habitants, mais de façon bien moins importante (-6 habitants). Au recensement de 2008 la commune d'Etreux perd à nouveau des habitants (-86 habitants), passant de 1636 à 1550 habitants.
- La commune de Wassigny renoue avec une progression modeste du nombre des habitants (+11).
- Le solde naturel est toujours positif sur l'ensemble des périodes. C'est grâce au solde naturel que la Communauté de Communes a connu une croissance de sa population entre 1975 et 1982.
- Le solde migratoire est constamment négatif, c'est ce qui conduit à cette baisse importante de la population (- 363 habitants depuis 1982).
- Sur la période 1999/2006 la faiblesse du solde naturel (+5) n'a pas permis de compenser un solde migratoire négatif (-21), néanmoins la perte de population est nettement moindre que lors des périodes précédentes.
- Le calcul de l'indice de jeunesse souligne un net vieillissement de la population depuis 1990.
- l'indice de jeunesse passe de 1.92 en 1982 à 1.27 en 2006 (équilibre à 1.5).
- Comme de nombreux territoires, la Communauté de Commune connaît une forte augmentation du nombre de ménages d'une ou deux personnes, une quasi stabilité des ménages de 3 personnes, une baisse sensible des ménages de 4 personnes et une baisse significative des ménages de 5 et 6 personnes.
- On constate une grande stabilité des habitants avec en 1999 près de 73% des habitants qui résidaient déjà dans la Communauté de Communes en 1990, dont 62% dans le même logement.
- Entre 2001 et 2006, la stabilité des habitants est renforcée avec en 2006 80% des habitants qui résidaient déjà dans la Communauté de Communes en 2001, dont 71.90% dans le même logement.
- En 2006 au sein de la population active ayant un emploi, les patrons de l'industrie et des commerces, les professions libérales et les cadres supérieurs représentent près de 4% de la population active.
- Les employés et les ouvriers forment le groupe le plus important : ils représentent près 3/4 de la population active.

2. DONNEES GENERALES SUR LE LOGEMENT

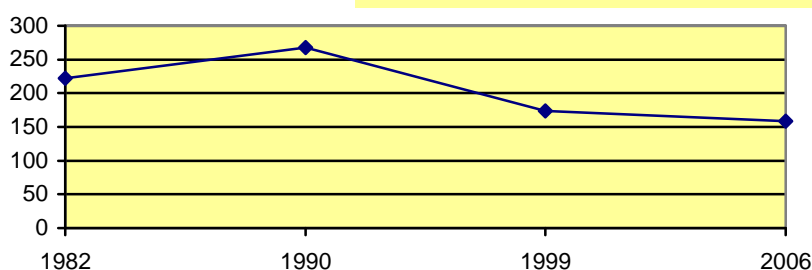
2.1 Les mutations du parc de logements

2.1.1. EVOLUTION EN NOMBRE ENTRE 1982 ET 2006

	Pop. totale	Pop. des rés. princ.	Parc total	Rés. Princ.	Rés. Second.		Logt vacants		Nbre hab./logt
1982	6 391	6 389	2 631	2 186	223	8.47%	222	8.4 %	2.92
1982/1990	- 282	- 282	+35	+ 2	- 13		+46		- 0,13
1990	6 109	6 107	2 666	2 188	210	7.87 %	268	10 %	2.79
1990/1999	- 65	-66	- 34	+ 92	- 32		- 94		- 0.14
1999	6 044	6 041	2 632	2 280	178	6.76 %	174	6.6 %	2.65
1999/2006	- 16	- 153	+74	+ 107	- 19		- 15		- 0.19
2006	6 028	5 888	2 706	2 388	159	5.87 %	159	5.87 %	2.46



Evolution du parc de logement vacants entre 1982 et 2006



Entre 1982 et 1990 : le parc total de logements a augmenté légèrement (+35logements), ce qui représente une croissance de 1.33 % du parc de 1982. Cette faible hausse n'a pas permis une augmentation de la population. En effet la population baisse de 282 habitants sur cette période.

Durant cette période le parc des résidences secondaires diminue de 13 logements, parallèlement le parc des logements vacants augmente (+ 46 logements soit +20.70%).

Entre 1990 et 1999 : le parc total de logements diminue de façon importante (- 34 logements) ce qui correspond à 1.27% du parc de 1990. Tandis que le parc de résidences principales augmente de façon importante (+92 logements), le parc de résidences secondaires diminue (- 32 logements), il en est de même pour les logements vacants (-94 logements soit -35%).

Entre 1999 et 2006 : c'est bien entendu le parc de résidences principales qui enregistre la plus grande progression. En effet, si les résidences secondaires diminuent depuis 1982, leur proportion reste importante et représente 5.87% du parc de logement en 2006 soit, 159 résidences secondaires

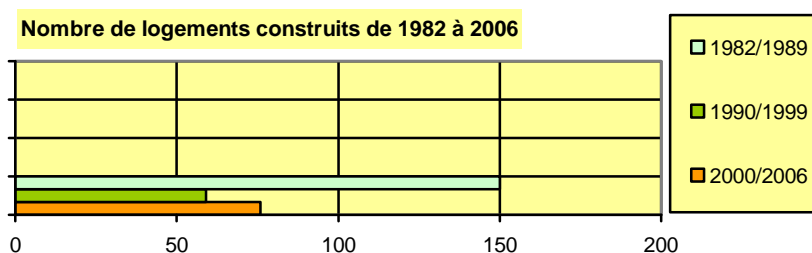
Après avoir augmenté entre 1982 et 1990, le parc de logements vacants se stabilise autour de 6% depuis 1999. Ce phénomène souligne que, la forte demande en logements a engendré une augmentation du

nombre de résidence principale liée à la transformation des résidences secondaires et des logements vacants.

En 2006, le pourcentage de logements vacants reste quasiment stable. Ces logements vacants représentent 5.87 % du parc total, ce qui assure une bonne fluidité du marché.

2.1.2. RYTHME DE CONSTRUCTIONS DES LOGEMENTS

	INSEE Nombre de logements construits
1982-1989	150
1990-1999	59
2000-2006	76



Depuis 1982, la Communauté de Communes connaît un rythme irrégulier de constructions de logements. Entre 1982 et 1989, ce sont 150 logements qui ont été construits. La période 1990/1999 a vu la construction de 59 logements et, entre 1999 et 2006, 76 logements ont été réalisés.

Sur une période de 25 ans, c'est un rythme annuel d'environ 12 logements qui a été tenu. Entre 2000 et 2009, 100 logements ont été construits soit un rythme de 11 logements par an.

2.1.3. TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation correspond au nombre d'habitants par résidence principale.

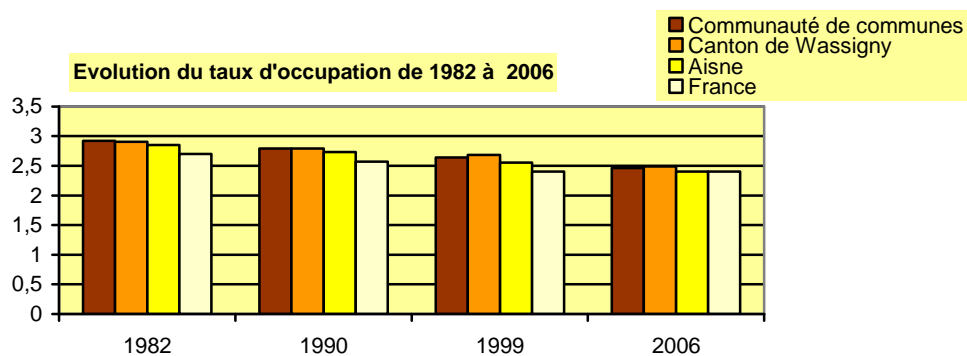
A l'échelle nationale, le nombre d'occupants par résidence principale diminue. Ce phénomène traduit la transformation de la structure des ménages, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, le vieillissement de la population, la diminution de la taille des familles....

Le taux d'occupation est un élément important à prendre en compte dans les perspectives d'évolution des communes. Pour compenser la diminution du nombre d'occupants par logement, il faudra prévoir davantage de logements pour loger une population équivalente.

Les taux d'occupation de la Communauté de Communes sont très comparables à ceux du Canton.

Les recensements de 1990, 1999 et de 2006 montrent une diminution du nombre d'habitants par logement, mais ce sont des taux encore supérieurs à ceux constatés au niveau départemental et national.

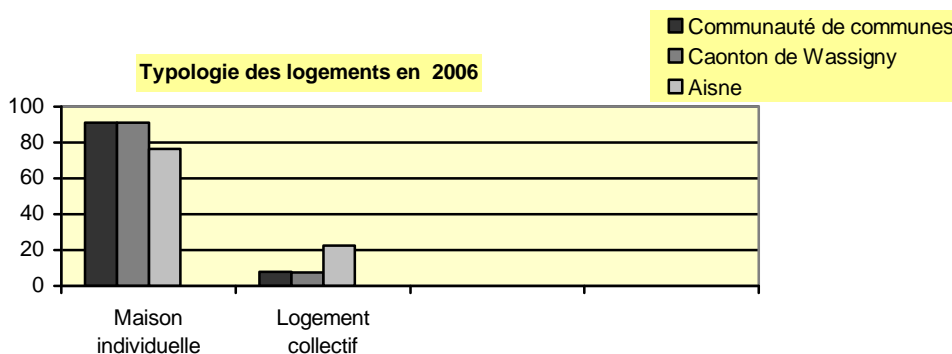
Taux d'occupation	1982	1990	1999	2006
Communauté de communes	2.92	2.79	2.65	2.46
Canton de Wassigny	2.90	2.79	2.68	2.49
Aisne	2.85	2.73	2.55	2.40
France	2.70	2.57	2.57	2.40



Le nombre de personnes par résidence principale reste légèrement supérieur à celui constaté à l'échelon départemental et national bien que le phénomène de décohabitation soit engagé depuis 1982.

2.1.4. TYPOLOGIE DES LOGEMENTS (2006)

	Maison individuelle		Logement en immeuble collectif		Autres	
Communauté de Communes	2477	91 %	217	8 %	26	1 %
Canton de Wassigny	2777	91%	223	7.4 %	nc	1.5 %
Aisne	187 552	76.5%	55 407	22.6 %	nc	0.9 %



L'habitat individuel est majoritaire sur la Communauté de Communes. Il représente 91 % du parc de logements, ce taux est largement supérieur au taux départemental. Le parc de logements collectifs sur le territoire communal est inférieur de près 15 % à celui du département de l'Aisne.

La commune dispose donc d'un parc de logements majoritairement individuels, la part d'habitat collectif est très marginale.

2.1.5. ANCIENNETE DU PARC DE RESIDENCES PRINCIPALES (2006)

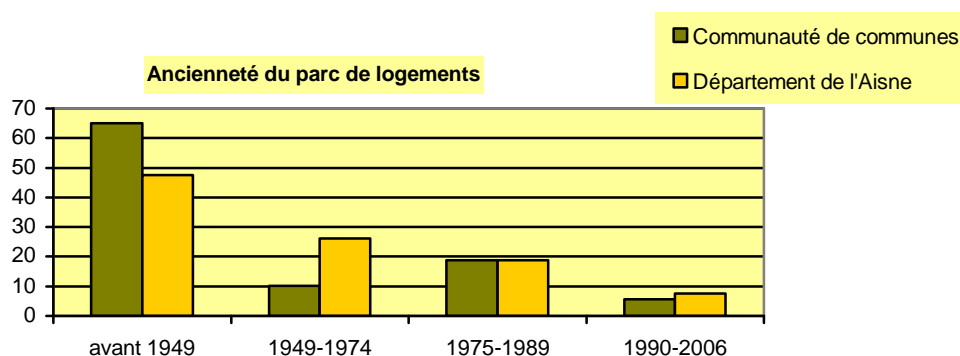
	Avant 1949	1949/1974	1975/1989	1990 /2006
Nb. de logts	1 555	244	450	139
%	65.11%	10.21 %	18.84 %	5.52 %
Aisne	102 209	56 238	40164	16 373
%	47.50 %	26.20 %	18.70 %	7.6 %

Le parc de logements de la Communauté de Communes est ancien, les logements construits avant 1974 représentent plus des ¾ du parc (75.32 %) et les logements construits après 1974 représentent moins d'un quart du parc (24.36 %).

- ✓ une part importante du parc a été réalisée entre 1975 et 1989, elle représente près de 20 % du parc de logements.

- ✓ entre 1990 et 2003 ce ne sont que 139 logements qui ont été construits, soit 5.52 % du parc.

A l'échelle départementale, le parc est un peu moins ancien : 73.7 % du parc de logements date d'avant 1974. 44.9 % ont été construits entre 1949 et 1990. On peut toutefois noter une baisse importante du nombre de logements construits durant la période 1990 et 2006 (- 23 791) par rapport à la période précédente.



La Communauté de Communes dispose d'un parc de logements anciens, plus des ¾ des logements ayant été construits avant 1975.

2.1.6. CONFORT DES RESIDENCES PRINCIPALES (1999 ET 2006)

	1999 Sans baignoire ni douche	1999 Sans chauff central ou électrique	2006 Sans baignoire ni douche	2006 Sans chauff central ou électrique
Communauté de communes	10 %	33.6 %	6.5 %	23.6 %
Aisne	7.3 %	21.3 %	5 %	14.3 %

Le confort des résidences principales de la Communauté de communes s'est amélioré entre 1999 et 2006. Néanmoins 6.5% des résidences principales ne disposent pas encore d'une baignoire ou d'une douche, et près de 24% ne disposent pas de chauffage central.

2.1.7. STATUT D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES (2006)

	Propriétaire	Locataire	Logés gratuitement
Communauté de communes	68.6 %	28.6 %	2,5 %
Aisne	62.6 %	35.0 %	2.4 %

La part des propriétaires est la plus importante (près de 69 %) et devance nettement les locataires (28.8 %).

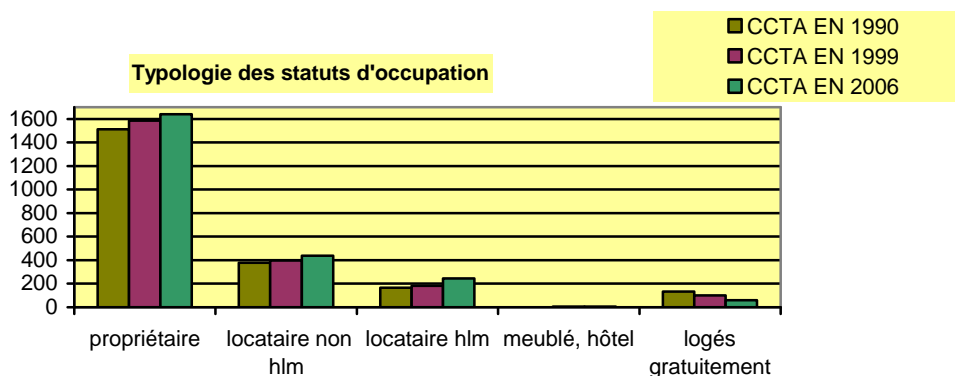
La situation départementale est identique : mais avec un taux de propriétaires encore plus important (62.6 %) et une part de locataires plus faible (35%).

Le nombre de personnes logées gratuitement est faible sur la Communauté de Communes et dans le département.

2.1.8. LE PARC DE LOGEMENT SOCIAL

La typologie des statuts d'occupation donne une indication globale de la situation :

	Nombre de résidences principales	Statut d'occupation propriétaire	Statut d'occupation locataire non H.L.M.	Statut d'occupation locataire H.L.M.	Statut d'occupation locataire meublé ou chambre d'hôtel	Statut d'occupation logés gratuitement
1990	2 188	1 511	377	165	1	134
1999	2 280	1 587	398	181	5	100
2006	2 388	1 640	439	244	6	59



En 1990, la part des propriétaires représentait 69.05 % et les locataires 24.77 %. La part des logements H.L.M. était de 7.65 %, déjà nettement inférieure au seuil des 20 % exigible pour les communes de plus de 3 500 habitants incluses dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. La Communauté de Communes n'est pas concernée par ce seuil légal, ce qui explique ce résultat.

La part des logements locatifs non H.L.M. représente 17.23 % du parc total.

En 1999, la part des propriétaires représentait 69.6 %, les locataires 25.4 % et les logements H.L.M. 7.9 %. La part des logements locatifs non H.L.M. a légèrement augmenté et représente désormais 17.45 % du parc total.

On peut souligner une grande stabilité dans la répartition propriétaires/locataires et logements H.L.M. entre le recensement de 1990 et celui de 1999, ainsi qu'une augmentation des logements locatifs non H.L.M. de +21.

En 2006 la part des propriétaires représentait 68.6 %, les locataires 28.6 % et les logements H.L.M. 10.22 %. La part des logements locatifs non H.L.M. a légèrement augmenté et représente désormais 18.38 % du parc total.

SYNTHESE

Un parc de logement essentiellement constitué de résidences principales.

Un rythme modeste de construction de 12 logements par an depuis 25 ans.

Depuis 1982, la Communauté de Communes connaît un rythme irrégulier de construction de logements :

Entre 1982 et 1989, ce sont 150 logements qui ont été construits, soit près de 23 logements par an.

La période 1990/1999 a vu la construction de 59 logements, soit 6.5 logements par an.

La période 1999/2006, 76 logements ont été réalisés, soit 10.8 logements par an.

Un phénomène de décohabitation assez marqué avec une diminution du nombre de personnes par résidence principale : 2.46 habitants par logement en 2006.

Un parc de logements individuels majoritaire plus de (91%).

Un parc ancien et relativement confortable, près des 3/4 des logements date d'avant 1974.

En 1999 une répartition déséquilibrée du statut d'occupation, entre propriétaires 69.6 % et locataires 25 %. En 2006 le déséquilibre persiste : 68.7% de propriétaires et 28.8% de locataires

Un parc de logements sociaux relativement faible, mais en augmentation (10.22% du parc de logement de 2006).

3. MECANISMES DE CONSOMMATION DU PARC ENTRE 1982 ET 1999

La hausse démographique enregistrée durant la dernière période intercensitaire peut être due à une offre de logements suffisante. Toutefois, la consommation de nouveaux logements ne se traduit pas nécessairement par une augmentation en conséquence de l'offre de résidences principales.

Quatre phénomènes sont à prendre en compte et vont consommer une partie du parc nouvellement construit :

- ✓ le renouvellement ;
- ✓ le desserrement ;
- ✓ la variation du parc de logements vacants ;
- ✓ la variation du parc de résidences secondaires.

Une estimation de cette consommation de logements peut être faite pour les années antérieures.

3.1 Le phénomène de renouvellement

Parallèlement à la construction de nouveaux logements, certains logements sont démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage (commerces, bureaux...). Ceci correspond au phénomène de « renouvellement ». Parfois, à l'inverse, ce phénomène ne se produit pas. Des locaux d'activités sont au contraire transformés en logements, ou des logements divisés en plusieurs logements supplémentaires.

Le renouvellement se calcule en comparant le nombre de logements construits durant une période intercensitaire et la variation du parc total de logements durant la même période.

Entre 1982 et 1990 :

Le parc de logements s'accroît de 35 logements alors que 150 logements ont été réalisés.

$35 - 150 \text{ logements} = -115 \text{ logements}$. **Le renouvellement s'est donc produit** : 115 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage, soit 4.36 % du parc de 1982, soit un taux annuel de 0.54 %.

Entre 1990 et 1999 :

Le parc de logements perd 34 logements alors que 59 logements ont été réalisés.

$59 + 34 \text{ logements} = -93 \text{ logements}$. **Le renouvellement s'est donc produit** : 93 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage, soit 4.25 % du parc de 1990, soit un taux annuel de 0.47 %.

Entre 1999 et 2006 :

Le parc de logements s'accroît de 74 logements alors que 76 logements ont été réalisés.

$76 - 74 \text{ logements} = -2 \text{ logements}$. **Le renouvellement s'est donc produit** : 2 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage, soit 0.075 % du parc de 1999, soit un taux annuel de 0.010 %.

3.2 Le phénomène de desserrement

La construction de logements doit également être suffisante pour assumer de nouveaux modes de comportements sociaux.

En effet, à l'échelle nationale et départementale, ainsi que dans la plupart des communes, le nombre moyen d'occupants par résidence principale est généralement en baisse. Cette évolution correspond au phénomène de « desserrement ». Elle s'explique par de nouveaux comportements sociaux : progression des divorces et séparations, augmentation du nombre de personnes célibataires, augmentation du nombre de familles monoparentales, vieillissement de la population, décohabitation des jeunes, etc....

Elle implique donc une construction de logements toujours plus importante pour loger une population égale. Un nombre accru de résidences principales est en effet nécessaire, pour faire face à l'augmentation des ménages, bien que chacun d'entre eux soit, en moyenne, composé d'un nombre de personnes de plus en plus faible.

Nbre d'hab./rés. principales	1982	1990	1999	2006
Communauté de communes	2.92	2.79	2.65	2.46
Aisne	2.85	2.73	2.55	2.40

Ce phénomène de desserrement a contribué à la consommation de logements dans les proportions suivantes :

Entre 1982 et 1990 :

Passage de 2.92 à 2.79 personnes par résidence principale.

$6\ 389$ (population des résidences principales en 1982) / $2.79 = 2\ 289$

$2\ 289 - 2\ 188$ (résidences principales en 1990) = 101

101 résidences principales étaient nécessaires sur la période pour répondre aux besoins issus du desserrement de la population.

Entre 1990 et 1999 :

Passage de 2.79 à 2.65 personnes par résidence principale.

$6\ 107$ (population des résidences principales en 1990) / $2.65 = 2\ 305$

$2\ 305 - 2\ 280$ (résidences principales en 1999) = 25 .

25 résidences principales étaient nécessaires sur la période pour répondre aux besoins issus du desserrement de la population.

Entre 1999 et 2006 :

Passage de 2.65 à 2.46 personnes par résidence principale.

$6\ 041$ (population des résidences principales en 1999) / $2.46 = 2\ 455$

$2\ 455 - 2\ 388$ (résidences principales en 2006) = 67

67 résidences principales étaient nécessaires sur la période pour répondre aux besoins issus du desserrement de la population.

4.3 Variation des logements vacants

L'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et permettre aux habitants d'une ville de changer d'habitation en fonction de leurs besoins (naissance ou départ des enfants...), ce que l'on nomme le parcours résidentiel.

Un taux équivalent à environ 6 % du parc de logement permet d'assurer une bonne rotation de la population.

Cependant, l'importance du parc dans une commune est fluctuante :

- l'insuffisance provoque une réduction du nombre de logements vacants ;
- au contraire, une offre abondante ou un parc comportant de nombreux logements anciens vétustes engendre une augmentation du nombre de logements vacants.

	Nombre de logements vacants	%	Parc de logements
1982	222	8.40	2 631
1982/1990	+46		+ 35
1990	268	10.0	2 666
1990/1999	- 94		- 34
1999	174	6.6	2 632
1999/2006	- 15		+ 74
2006	159	5.87	2 706

Sources : INSEE

En 1982, dans la communauté de communes, 8.4 % du parc de logements correspondent à des logements vacants, soit 222 logements en valeur absolue.

Le nombre de logements vacants a augmenté entre 1982 et 1990 en valeur absolue, soit sur cette période (+46 logements) et en pourcentage passant de 8.40% à 10.0% du parc de 1990.

Entre 1990 et 1999 le nombre de logements vacants baisse de façon importante (-94), passant de 268 à 174 logements. Le pourcentage de logements vacants baisse également passant de 10.0% à 6.6%.

En 2006 le taux de logements vacants reste au niveau de celui de 1999 (6.6%), la baisse en nombre continue (-15 logements)

3.4 Variation des résidences secondaires

Dans la Communauté de Communes, le nombre et la proportion de résidences secondaires est en constante diminution avec des taux cependant encore importants variant 8.47% 1982 à 5.87% en 2006.

	Nombre de résidences secondaires	%	Parc de logements
1982	223	8.47	2 631
	- 13		+ 35
1990	210	7.87	2 666
	-32		- 34
1999	178	6.76	2 632
	- 19		+ 74
2006	159	5.87	2 706

Sources : INSEE

3.5 Récapitulatif par période intercommunale

La construction de logements n'a pas corrélativement pour effet d'accroître le parc de logements. Les besoins endogènes nécessaires au maintien de la population, à la rénovation du parc de logements et à l'assurance d'une certaine fluidité du parc impliquent une consommation de logements.

Entre 1982 et 1990 :

- Phénomène de renouvellement :	+115
- Phénomène de desserrement :	+101
- Variation du parc de logements vacants :	+46
- Variation du parc de résidences secondaires :	- 13

TOTAL **249**

Entre 1982 et 1990, pour compenser les quatre phénomènes de consommation, ce sont donc 249 logements qui étaient nécessaires pour répondre aux besoins en matière de logement, en vue du maintien de la population de 1982.

150 logements ont été achevés sur la période.

$249 - 150 = 99$

99×2.79 (taux d'occupation de 1990) = -276

Pour maintenir la population entre 1982 et 1990 il aurait fallu construire une centaine de logements supplémentaires pour assurer le maintien de la population.

Durant cette période la perte de population est 282 habitants.

Entre 1990 et 1999 :

- Phénomène de renouvellement :	- 93
- Phénomène de desserrement :	- 24
- Variation du parc de logements vacants :	94
- Variation du parc de résidences secondaires :	32

TOTAL **- 9**

Entre 1990 et 1999, pour compenser les quatre phénomènes de consommation, ce sont donc 33 logements 24 liées au desserrement et 9 logements liés à l'écart entre la transformation de résidences secondaires en résidences principales, et à l'écart entre la transformation de logement vacants en résidences principale qui étaient nécessaires pour maintenir la population et répondre à ses besoins en matière de logement.

59 logements ont été construits durant cette période.

$59 - 33 = 26$

26×2.65 (taux d'occupation de 1999) = - 68

Pour maintenir la population entre 1990 et 1999 il aurait fallu construire 26 logements supplémentaires pour assurer le maintien de la population. Durant cette période la perte de population est 66 habitants

Entre 1999 et 2006 :

- Phénomène de renouvellement :	- 2
- Phénomène de desserrement :	+67
- Variation du parc de logements vacants :	- 19
- Variation du parc de résidences secondaires :	- 15

TOTAL **31**

Entre 1999 et 2006, pour compenser les quatre phénomènes de consommation, ce sont donc 31 logements qui étaient nécessaires pour maintenir la population et répondre à ses besoins en matière de logement.

76 logements ont été achevés sur la période.

$76 - 31 = 45$

45×2.46 (taux d'occupation de 2006) = 110

Pour maintenir la population entre 1990 et 2006 il aurait fallu construire 45 logements supplémentaires pour assurer le maintien de la population. Durant cette période la perte de population est 153 habitants

4. BESOINS EN LOGEMENTS D'ICI 2025 POUR ASSURER LE MAINTIEN DE LA POPULATION

Les mécanismes de consommation constatés au cours des périodes précédentes ainsi que les mouvements enregistrés sur l'ensemble de la France, démontrent qu'il est nécessaire d'envisager la réalisation de nouveaux logements pour assurer ne serait-ce que le maintien de la population d'ici 2025.

Une première estimation du nombre de logements peut être faite par le calcul et le raisonnement suivants :

4.1 Poursuite du phénomène de renouvellement

Entre 1990 et 1999, le renouvellement du parc s'est produit, 93 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage,

Le renouvellement du parc (abandon, démolition, changement d'affectation...) devrait se poursuivre entre 1999 et 2024, en raison de la présence de nombreux logements anciens (1 799 logements sont antérieurs à 1974). Sans atteindre le taux national de 1 % par an, une poursuite du renouvellement autour de 0.20 % par an pendant 25 ans peut être retenue.

$2\ 632$ (parc total de 1999) \times $1,051$ (intérêt composé : 0,20 % sur 25 ans) = $2\ 766$

$2\ 766 - 2\ 632 = 134$ logements renouvelés (démolis, abandonnés ou voués à un autre usage).

5.2 La poursuite du phénomène de desserrement entre 1999 et 2025

Pour la Communauté de Communes, le taux d'occupation des logements est peu élevé. Il est de 2.79 en 1990 et de 2.65 en 1999, au niveau départemental, le taux d'occupation n'est que de 2.55 en 1999.

Le phénomène de décohabitation ayant une incidence très importante sur la consommation de logements, deux hypothèses peuvent être envisagées :

b) Hypothèse basse : nombre d'occupants par résidence principale autour de 2.50 en l'an 2025.

$6\ 041$ (population des résidences principales en 1999) / $2.50 = 2\ 416$.

$2\ 416 - 2\ 280$ (résidences principales en 1999) = 136 .

136 résidences principales seront nécessaires pour répondre aux besoins issus du phénomène de desserrement.

a) Hypothèse haute : nombre d'occupants par résidence principale autour de 2.40 en l'an 2025.

$6\ 041$ (population des résidences principales en 1999) / $2.40 = 2\ 517$

$2\ 517 - 2\ 280$ (résidences principales en 1999) = 237

237 résidences principales seront nécessaires pour répondre aux besoins issus du phénomène de desserrement.

4.3 Résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires devrait se maintenir au niveau actuel. Il représente tout de même encore près de 6 % du parc de logements

4.4 Logements vacants

En 1999, le pourcentage de logements vacants est de 6 %.

Ce taux, en diminution par rapport à 1990 (10%), devrait se maintenir autour 6%, ce qui serait suffisant pour permettre le parcours résidentiel de chacun sur le territoire intercommunal.

4.5 Hypothèses

Deux hypothèses peuvent être calculées selon le taux de desserrement retenu :

Hypothèse 1, avec un nombre d'occupants par résidence principale de 2.50 :

$2\ 280$ (résidences principales en 1999) + 134 (renouvellement) + 136 (desserrement) + 0 (résidence secondaire) = $2\ 550$ (parc total sans logement vacant en 2025)

$2\ 550 / 0,94 = 2\ 713$ (parc total avec les logements vacants en 2025)

$2\ 713 \times 0,06 = 163$ logements vacants en 2025

$163 - 174$ (nombre de logements vacants) = -11

Hypothèse 2, avec un nombre d'occupants par résidence principale de 2,40 :

$2\ 280$ (résidences principales en 1999) + 134 (renouvellement) + 237 (desserrement)

0 (résidence secondaire) = $2\ 651$ (parc total sans logement vacant en 2025)

$2\ 651 / 0,94 = 2\ 820$ (parc total avec les logements vacants en 2025)

$2\ 820 \times 0,06 = 169$ logements vacants en 2025

$169 - 174$ (nombre de logements vacants) = -5

4.6 Récapitulatif

HYPOTHESE BASSE		HYPOTHESE HAUTE
134	Renouvellement	134
136	Desserrement	237
-31	Logements vacants	-25
0	Résidences secondaires	0
239	TOTAL	346

Ainsi, d'après ces premières hypothèses, entre 1999 et 2025, ce sont entre 239 et 346 logements qui seraient nécessaires pour permettre le maintien de la population résidente de 1999, ce qui représente entre 9.5 et 13 logements par an (soit une moyenne de 11 logements/an).

Entre 1999 et 2006, ce sont 76 logements qui ont été construits, ces constructions ont été insuffisantes pour permettre le maintien de la population, (6 041 habitants des résidences principales en 1999 et 5888 habitants des résidences principales en 2006)

Entre 1999 et 2009 ce sont 100 logements qui ont été construits, soit un rythme annuel de 10 logements par an. Pour maintenir la population au niveau de 1999 il reste à construire entre 139 logements et 246 logements d'ici 2025.

Le parc de logements est composé de 90 % de logements individuels et de 10 % de logements collectifs. La consommation moyenne de terrain est de 700 m² pour un logement individuel et de 150 m² pour un logement collectif.

L'objectif de la communauté de communes en matière de constructions est de s'orienter vers une répartition individuel/collectif qui serait la suivante : 80 % de logements individuels et 20 % de logements collectifs.

Dans l'hypothèse de devoir réaliser 139 logements, il sera nécessaire de réserver les surfaces suivantes :

$139 \times 80 \% = 111$ logements individuels $\times 700$ m² = 7.77ha ;

$139 \times 20 \% = 28$ logements collectifs $\times 150$ m² = 4.26 ha ;

Soit une superficie de 12.03 ha.

Dans l'hypothèse de devoir réaliser 246 logements, il sera nécessaire de réserver les surfaces suivantes :

$246 \times 80 \% = 197$ logements individuels $\times 700$ m² = 13.79 ha ;

$246 \times 20 \% = 49$ logements collectifs $\times 150$ m² = 7.35 ha ;

Soit une superficie de 21.14 ha.

Les besoins en terrain varient selon l'hypothèse retenue entre 12.03 ha et 21.14 ha pour permettre le maintien de la population au niveau de 1999.

D'autre part, l'opérationnalité de chaque secteur est conditionnée par la maîtrise des sols et donc la volonté des propriétaires. Dès lors, il est nécessaire de réserver au nouveau plan de zonage des secteurs susceptibles d'accueillir les extensions à vocation d'habitat d'une superficie équivalente à 1,2 fois les surfaces définies précédemment, **soit entre 9.82 et 17,36 hectares** (Entre 10 et 17 hectares).

5. DONNEES ECONOMIQUES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

5.1 Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

Le taux d'activité masculin est le rapport entre la population des actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale des hommes.

Le taux d'activité féminin est le rapport entre la population des actives (actives occupées et chômeuses) et la population totale des femmes.

Années	Population active totale	Taux d'activité de la communauté de communes	Taux d'activité départemental	Actifs		Actives	
				Nbre	Taux d'activité	Nbre	Taux d'activité
1982	2 645	41.39 %	41.70 %	1 632	51.62 %	1013	31.37 %
1990	2449	40.09 %	41.90 %	1482	49.40%	967	31.10 %
1999	2462	40.73 %	43.22 %	1471	49.06 %	991	32.53%
2006	2545	42.21 %	44.30%	1465	50.24 %	1080	34.70%

(Sources : recensement INSEE ; cahiers jaunes)

L'évolution générale de la population active concerne aussi bien les actifs que les actives.

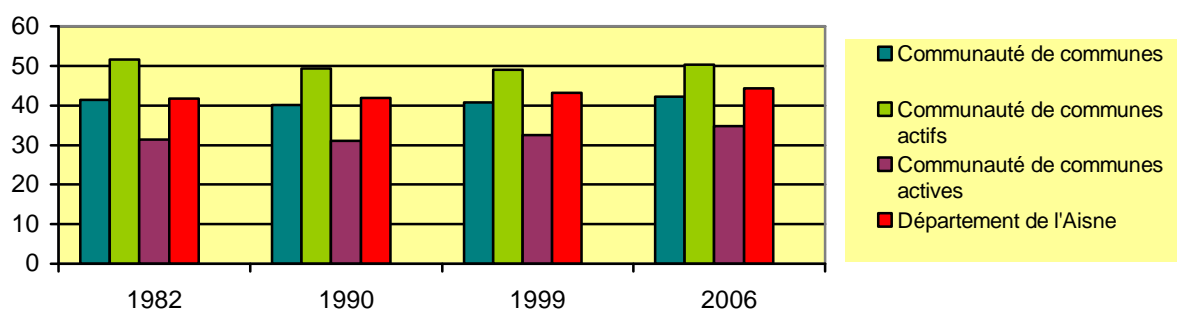
La population active totale a baissé entre 1982 et 1990 (- 196 actifs), ce sont les actifs qui enregistrent la plus grande baisse (- 150 actifs), les actives diminuent également dans une moindre mesure (- 46 actives). Le taux d'activité en 1982 est 41.39% et de 40.09% en 1990, il baisse de 1.30%.

Sur la période 1990/1999 la population active totale augmente très légèrement en nombre et en pourcentage. Ce sont les actives qui permettent cette augmentation tant en nombre qu'en pourcentage (+24 actives et +1.43%). Les actifs enregistrent une petite baisse (- 11 actifs et - 0.34%).

En 2006 le nombre d'actifs augmente (+83), le taux d'activité augmente également (+ 1.48%). Le nombre d'actifs baisse (- 6 actifs). Ce sont les actives qui augmentent le plus en nombre (+89). Le nombre d'actives enregistrent une augmentation, mais le taux d'activité baisse de plus de 2.17%.

Pour chaque période le taux d'activité de la Communauté de communes est inférieur à celui du département.

Evolution du taux d'activité 1982 à 2006



5.2 Population active ayant un emploi

Années	Total		Hommes		Femmes	
	Communauté de Communes	Département	Communauté de Communes	Département	Communauté de Communes	Département
1982	2271	198 716	1453	124 611	818	74 105
1990	2096	197 015	1339	118 889	757	78 126
1999	2008	194 817	1254	113 320	754	81 497
2006	2094	206 944	1252	115 863	842	91 081

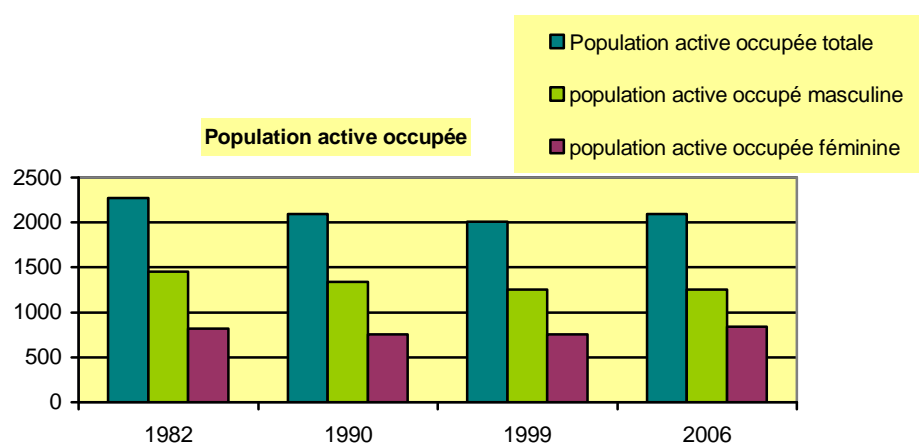
(Sources : INSEE ; Cahiers jaunes 1999)

La population active occupée de la Communauté de Communes est en forte diminution depuis 1982 (-177 actifs). Dans le département, elle diminue également entre 1982 et 1999, pour augmenter en 2006.

Au niveau du département, la population active diminue de façon importante entre 1982 et 1999 (-3899 actifs occupés). Ce sont les actifs occupés qui subissent cette perte importante (-11291). Durant cette période les actives connaissent un regain d'activité (+7392 actives occupées).

En 2006 dans le département la population active occupée augmente, pour atteindre un niveau jamais atteint depuis 1982 (206 944). Ce sont les actives occupées qui permettent cette large augmentation (+9584). Alors que les actifs occupés n'augmentent que de 2543 actifs.

De sont côté, en 2006 la Communauté de Communes voit le nombre de ses actifs occupés stagner, et le nombre de ses actives occupées augmenter de 85 actives.



5.3 Chômage et taux de chômage

	Total				Hommes				Femmes			
	Communauté de Communes		Département		Communauté de Communes		Département		Communauté de Communes		Département	
1982	318	12.20 %	24 892	11.07 %	132	8.00 %	11 692	8.50 %	186	18.30 %	13 200	15.03 %
1990	353	14.41 %	29 519	12.80 %	143	9.60 %	12 340	9.20 %	210	21.70 %	17 179	18.20 %
1999	454	18.40 %	36 561	15.73 %	217	14.70 %	17 075	12.99 %	237	23.90 %	19 486	19.29 %
2006	451	17.70 %	32 609	13.60 %	213	14.50 %	15 307	11.70 %	238	22.00 %	17 301	16.07 %

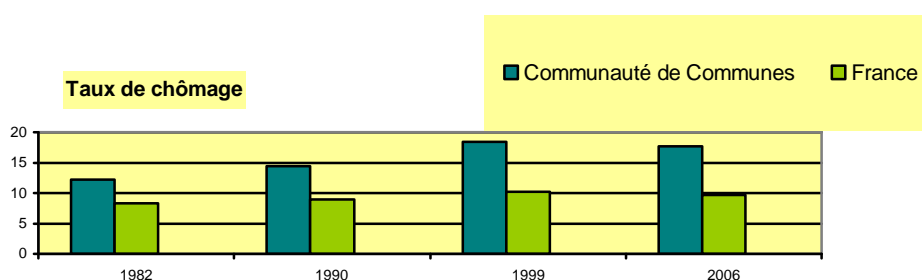
Le nombre de chômeurs s'élève en 1999 à 454 personnes, ce qui représente un taux de chômage d'environ 18.40 % par rapport à la population active totale. Ce taux est largement supérieur à la moyenne départementale (15.73 %) en 1999, tandis que sur la même période la France enregistre un taux de chômage de 10.20%.

En 2006 le taux de chômage est de 17.70% sur la Communauté de Communes.

Depuis 1982 le taux de chômage de la Communauté de Communes est supérieur à celui du département. Notons que sur les périodes 1982 et 2006, le chômage des hommes était supérieur aux chiffres départementaux.

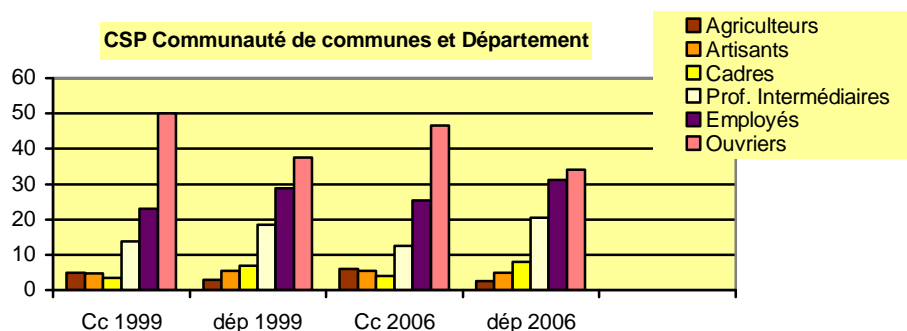
Quant au taux de chômage féminin, même si ce dernier enregistre une diminution entre 1999 et 2006 il reste supérieur au taux de chômage masculin.

	Taux de chômage		
	Communauté de communes		France
1982	318	12.20 %	8.30%
1990	353	14.41 %	8.90%
1999	454	18.40 %	10.20%
2006	451	17.70 %	9.70%



5.4 Statut et qualification professionnelle des actifs population active de 15 ans et plus selon les catégories socio professionnelle

	% des CSP ² dans la Communauté de Communes		% des CSP dans l'Aisne	
	1999	2006	1999	2006
Agriculteurs exploitants	4.91 %	5.99 %	2.90 %	2.48 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4.75 %	5.49 %	5.37 %	4.86%
Cadres, professions intellectuelles sup.	3.44 %	3.99 %	6.81 %	7.90 %
Prof. Intermédiaires	13.7 %	12.48 %	18.55 %	20.49 %
Employés	23.11 %	25.39 %	28.80 %	30.16 %
Ouvriers	50.0 %	46.62 %	37.54 %	34.09 %



En 2006 la Communauté de Communes et le département de l'Aisne ont une répartition et une évolution des actifs par statut professionnel comparable.

Cependant, on note quelques disparités :

² CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

- Ainsi, la part des agriculteurs, est moins importante dans le département
- La part des cadres, professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires, des employés est plus importante dans le département
- A contrario, la part des ouvriers est supérieure de près 13% dans la Communauté de communes par rapport au département.

Sur la Communauté de Communes, ce sont les employés et les ouvriers qui représentent les catégories les plus nombreuses.

5.5 Taux d'emploi

En 2006, le nombre d'emplois dans la Communauté de Communes est de 1446. Le taux d'emploi (rapport du nombre d'emplois/population active) est faible (0,56).

A l'échelle du département, ce taux est largement supérieur : l'Aisne recense 206 944 emplois pour une population active de 238 108 en 2006, soit un taux d'emploi de 0,86.

Un taux inférieur à 1 signifie que la commune offre moins d'emplois qu'elle ne recense d'actifs. Plus le taux est bas, plus il indique une faible offre à l'emploi. A l'inverse, un taux d'emploi supérieur à 1 signifie que le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs.

Ce faible taux d'emploi souligne que les actifs travaillent en majorité à l'extérieur du territoire.

5.6 Les migrations alternantes

Années	Population ayant un emploi et travaillant dans la Communauté de Communes		Population ayant un emploi et travaillant hors Communauté de Communes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1990	969	46.23 %	1127	53.76 %
1999	681	33.91 %	1327	66.08 %
2006	523	24.95 %	1573	75.05 %

En 1990, 969 personnes actives avaient un emploi sur le territoire intercommunal, ce qui représente plus de 46 % de la population active. A contrario, 53.76 % des actifs résidant dans la Communauté communes travaillaient hors de ce territoire, ce qui représente 1127 actifs.

Entre 1990 et 1999, le nombre des actifs occupés a diminué de façon importante, passant de 969 à 681 soit 288 personnes. Le nombre d'actifs ayant un emploi diminue faiblement durant cette période (2096 – 2008 = 88 actifs de moins). La part des actifs ayant un emploi hors du territoire intercommunal augmente de façon importante (+12.36 %). Ce chiffre confirme la perte d'emplois sur le territoire de la Communauté de Communes.

Entre 1999 et 2006, la population active ayant un emploi augmente (+88 actifs). Le nombre d'actifs travaillant hors Communauté de Communes continue d'augmenter de façon importante : en 2006 plus de 75% de la population active travaille hors Communauté de Communes.

En 2006, plus de 7 actifs sur 10 travaillent en dehors de la Communauté de Communes, ce qui dénote une forte mobilité professionnelle et induit d'importantes migrations pendulaires, induisant des conséquences sur le trafic automobile

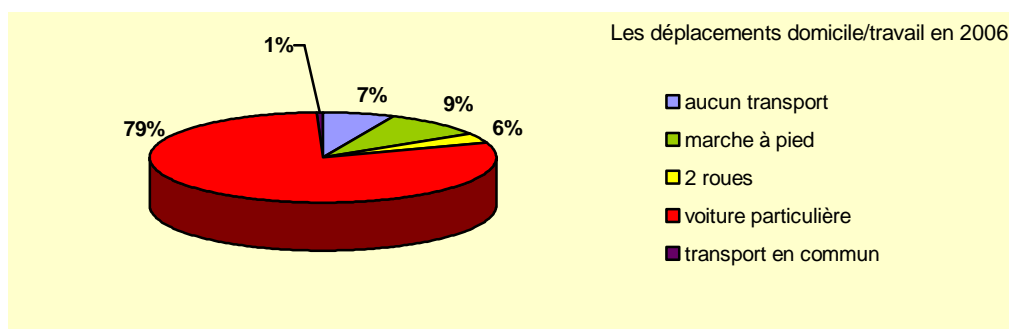
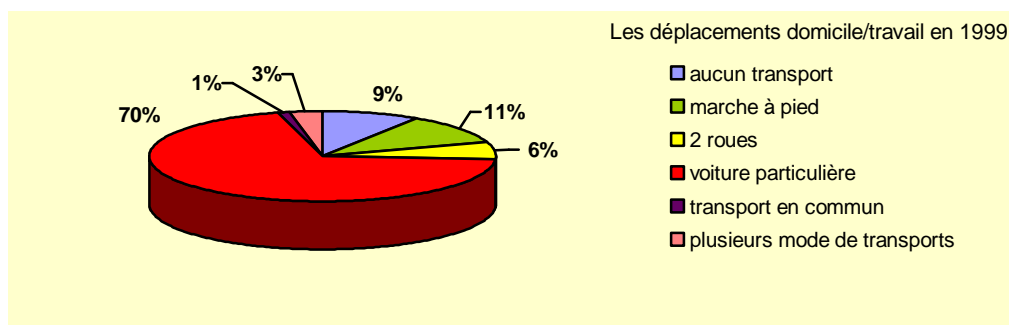
5.7 Les déplacements domicile-travail en 1999

Mode de déplacement domicile-travail en 1999	Nbre	%
Aucun transport :	185	9.21 %
Marche à pied :	214	10.65 %
En deux roues :	127	6.32%
En voiture particulière	1400	69.72 %
En transport en commun :	23	1.14 %
Plusieurs modes de transport :	59	2.93 %
Total des actifs occupés:	2008	100%

Les déplacements domicile-travail en 2006

Mode de déplacement domicile-travail en 2006	Nbre	%
Aucun transport :	136	6.74 %
Marche à pied :	188	9.32 %
En deux roues :	76	3.77%
En voiture particulière	1605	79.57%
En transport en commun :	12	0.59 %
Total des actifs occupés:	2017	100%

Sources : INSEE/ CD-Rom : Communes Profils – 1999



En 1999 les déplacements domicile/travail des actifs résidant dans la Communauté de Communes s'effectuent à plus de 97 % avec un seul mode de transport, avec une majorité de près de 70 % en voiture particulière. Ce taux est à mettre en relation avec les 75 % des actifs occupés qui travaillent en dehors de la Communauté de Communes.

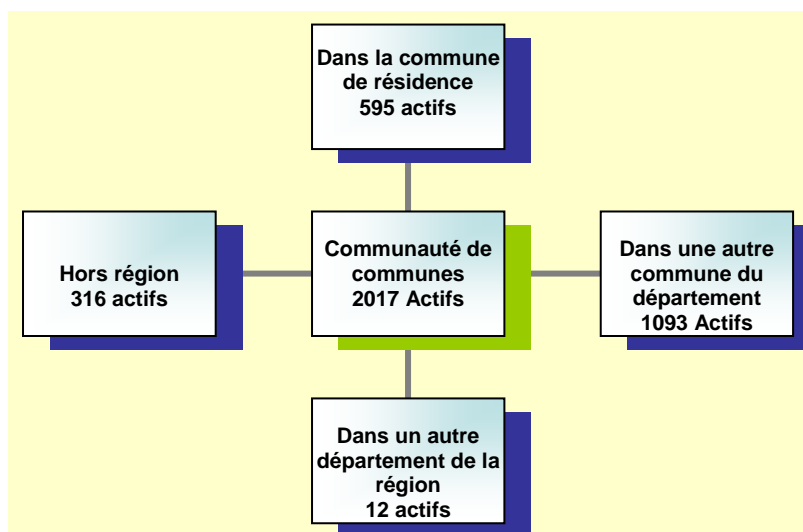
Le principal mode de transport domicile-travail des actifs de la Communauté de Communes est l'automobile pour les trois quart d'entre eux, l'utilisation des transports en commun étant marginale (1.14% des actifs). La marche à pieds est le second mode de transport en 1999, il représente près de 11%.

Sur l'ensemble des 2008 actifs ayant un emploi, seuls 34 % travaillent dans leur commune de résidence (681 actifs).

Le reste des actifs résidant dans l'intercommunalité travaille donc à l'extérieur, soit 1 327 personnes.

En 2006 l'utilisation de la voiture particulière a augmenté de façon importante par rapport à 1999 (+9.85% soit + 205 personnes). L'utilisation des transports en commun a été divisée par 2, ils ne représentent que 0.59% des modes de déplacement.

5.8 Lieux de travail des actifs de la Communauté de Communes en 2006



SYNTHESE

La population active totale a baissé entre 1982 et 1990 (- 196 actifs), ce sont les actifs qui enregistrent la plus grande baisse (- 150 actifs), les actives diminuent également dans une moindre mesure (- 46 actives). Le taux d'activité en 1982 est 41.39% et de 40.09% en 1990, il baisse de 1.30%.

Sur la période 1990/1999 la population active totale augmente très légèrement en nombre et en pourcentage. Ce sont les actives qui permettent cette augmentation tant en nombre qu'en pourcentage (+24 actives et +1.43%). Les actifs enregistrent une petite baisse (- 11 actifs et - 0.34%).

En 2006 le nombre d'actifs augmente (+83), le taux d'activité augmente également (+ 1.48%). Le nombre d'actifs baisse (- 6 actifs). Ce sont les actives qui augmentent le plus en nombre (+89). Le nombre d'actives enregistrent une augmentation, mais le taux d'activité baisse de plus de 2.17%.

Un taux d'activité diminue entre 1982 et 1990 (-1.3%). Depuis 1990, il augmente passant à 40.73% en 1999 et à 42.21% en 2006

Un taux de chômage en constante progression depuis 1982 passant de 12.20% en 1982 à 18.40% en 1999. Une légère diminution est constatée en 2006 (-0,7%).

Une surreprésentation des ouvriers (23.11%), contrastant avec une sous représentation des artisans, commerçants, et chefs d'entreprises (4.75%).

En 1999, plus de 66% travaillent en dehors de la Communauté de Communes, ce qui nécessite une forte mobilité professionnelle et induit d'importantes migrations pendulaires, ayant des conséquences sur le trafic automobile.

En 2006, ce sont plus de 75% travaillent en dehors de la Communauté de Communes.

En 1999 les déplacements domicile/travail des actifs résidant dans la Communauté de Communes s'effectuent à plus de 97 % avec un seul mode de transport, dont une majorité de 70 % en voiture particulière. Ce taux est à mettre en relation avec les 71 % des actifs occupés qui travaillent en dehors de la Communauté de Communes.

La marche à pieds est le second mode de transport en 1999, qui concerne près de 11% de la population active occupée.

En 2006 l'utilisation de la voiture pour effectuer les déplacements domicile-travail à sensiblement augmenté par rapport à 1999, près de 10%. Le second mode de transport reste la marche à pieds avec 9.32%. ce mode de transport enregistre une très légère diminution (- 1.33%)